

Instructions de montage adaptateur Yepp Mini Ahead

L'adaptateur Yepp Mini Ahead peut être utilisé pour le montage d'un Yepp Mini sur les vélos équipés d'une fixation Ahead du guidon. L'adaptateur convient à la plupart des fourches avant Ahead d'un diamètre de 1 1/8 pouces. Ces instructions de montage décrivent uniquement le montage de l'adaptateur Ahead sur le vélo. Pour la fixation du Yepp Mini et d'autres conseils d'utilisation et consignes de sécurité, veuillez consulter les instructions de montage du Yepp Mini et le mode d'emploi du fabricant de vélos.

Montage

Pour monter l'adaptateur sur votre vélo, vous devez retirer le guidon du vélo en suivant les étapes décrites ci-dessous. La fixation du guidon peut toutefois varier. Veuillez consulter le manuel de votre vélo ou demandez conseil à votre revendeur.

1. Démontez le guidon. Desserrez les boulons à six pans creux sur le côté de l'Ahead (fig. 1). Desserrez ensuite le boulon à six pans sur le dessus et retirez le guidon (fig. 2).
2. Placez l'adaptateur Ahead sur la tige du guidon (fig. 3) et remettez le guidon en place. Si la tige n'est pas assez longue, vous pouvez enlever l'une des rondelles (« *spacers* »). **Faites bien attention** au montage correct du guidon et assurez-vous que les câbles ne sont pas tordus. Resserrez fermement les boulons à six pans creux. Consultez le manuel du vélo pour savoir le bon couple de serrage des boulons.
3. Pour empêcher la rotation de l'adaptateur Ahead, vous devez **toujours** monter l'étrier en forme de U. Choisissez l'une des deux positions en fonction de l'espace disponible, placez les rondelles et serrez les écrous autobloquants (4 Nm). Montez les capuchons de protection en plastique (fig.4)
4. Montez le Yepp Mini en suivant les instructions de montage.

Recommandations pour l'utilisation:

- Faites un petit tour d'essai, sans enfant, pour vérifier que tout est bien monté, que le siège ne gêne pas et que tout fonctionne bien.
- Si vous avez des questions, adressez-vous à votre revendeur.

Avertissements et mesures de sécurité :

- **ATTENTION !** Ne jamais modifier soi-même le siège au risque d'annuler la garantie et/ou la responsabilité civile.
- **ATTENTION !** La présence d'un enfant dans le siège peut influencer la conduite, notamment dans les virages et au démarrage. Utiliser exclusivement le Yepp Mini avec adaptateur Ahead sur des vélos pouvant supporter des charges plus lourdes. Consulter le manuel du vélo ou demander au fabricant du vélo.
- Après le montage, contrôler que tout est bien monté et que les attaches sont bien fixées.
- **ATTENTION !** Le Yepp Mini avec l'adaptateur Ahead a été conçu pour une utilisation quotidienne normale. Le siège n'a pas été conçu pour des circonstances extrêmes comme des parcours de VTT.
- Contrôler régulièrement que tous les éléments de fixation sont solidement fixés.
- Contrôler si l'utilisation du Yepp Mini est autorisée dans le pays où vous souhaitez utiliser le Yepp Mini.

Garantie:

Nous vous garantissons que ce produit a été fabriqué conformément aux normes de sécurité européennes et exigences de qualité actuellement en vigueur pour ce produit et qu'au moment de son achat par le détaillant, ce produit était exempt de tout défaut de composition et de fabrication. Pendant son processus de production, ce produit a également été soumis à divers contrôles de qualité. Si, malgré tous nos efforts, un défaut de matériau et/ou un vice de fabrication venait à

survenir pendant la période de garantie de 24 mois (dans le cas d'une utilisation normale, telle que décrite dans le mode d'emploi), nous nous engageons à respecter les conditions de garantie. Vous êtes alors prié de vous adresser à votre vendeur. Pour des informations plus détaillées concernant l'applicabilité des conditions de garantie, veuillez prendre contact avec votre vendeur.

La garantie est exclue dans les cas suivants:

- Lors d'une utilisation dans un but autre que celui prévu dans le mode d'emploi.
- Lorsque le produit est proposé en réparation par le biais d'un revendeur non agréé.
- Lorsque le produit n'est pas renvoyé avec l'original du ticket de caisse (par l'intermédiaire du revendeur et/ou importateur) au fabricant.
- Lorsque des réparations ont été effectuées par un tiers ou un vendeur non agréé.
- Lorsque le défaut a été causé par une utilisation ou un entretien incorrect ou insuffisant, une négligence ou des chocs au niveau du textile et/ou du châssis.
- Lorsqu'il y a lieu de parler d'une usure normale des pièces, telle que l'on peut attendre d'une utilisation quotidienne.

Quand la garantie prend-elle effet?

La période de garantie débute à la date d'achat du produit.

Pour quelle période?

Pour une période de 24 mois consécutifs. La garantie est uniquement valable pour le premier propriétaire et n'est pas transmissible.

Que devez-vous faire?

Lors de l'achat du produit, veuillez conserver soigneusement l'original du ticket de caisse. La date de l'achat doit y être clairement visible. En cas de problèmes ou défauts, veuillez vous adresser à votre vendeur. Aucun échange ni reprise ne peut être exigé. Les réparations ne donnent pas lieu à une prolongation de la période de garantie. Les produits qui sont directement retournés au fabricant ne sont pas couverts par la garantie.

Cette clause de garantie est conforme à la directive européenne 99/44/EG datée du 25 mai 1999.

Spécificités de la garantie :

	< 6 mois après la date d'achat	> 6 mois après la date d'achat
Rouille	✓	?
✓ = Garantie		? = Garantie possible après examen

Sous réserve de modification

GMG bv – Tingietersweg 125 – 2031 ER Haarlem – The Netherlands - www.yepp.nl

